

Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23023947



08 FEB. 2023

N° d'entreprise : 416 486 425

Nom

(en entier) : Centrale de services à domicile-Réseau Solidaris

(en abrégé) : CSD-Réseau Solidaris

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : Rue de la Boverie, 379 à 4100 Seraing

Objet de l'acte : Modification statutaires.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 06 octobre 2022 a adapté une disposition des statuts de l'association comme suit:

"Article 15

Chaque membre effectif a droit à une voix

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix présentes ou représentées, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou les présents statuts.

Dans les cas exceptionnels, dûment justifiés par l'urgence et/ou l'intérêt social, les décisions de l'Assemblée Générale peuvent être prises par consentement unanime des membres exprimé par un écrit tel qu'un courrier, un courriel, un fax.

A cet effet, les propositions de décisions sont envoyées aux membres par courrier, fax, courriel ou par tout autre mode de communication, avec la demande de se positionner par retour de courriel, par fax ou par courrier daté et signé adressé au siège social.

Les décisions écrites sont censées être adoptées à la date de la dernière signature ou à toute autre date précisée dans les propositions de décisions."

La présente délibération entre en vigueur à la date du 06 octobre 2022.

Déposés simultanément: l'extrait du procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire et les statuts coordonnés de l'association.

Fait à Seraing, le 06 octobre 2022

Laurent Wenric

Directeur Général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).